

La FSU 86 engagée pour en finir avec les violences faites aux femmes

les chiffres en france

- 1 femme meurt tous les 3 jours sous les coups de son conjoint
- 1 viol toutes les 10 minutes
- 25 % des agressions sexuelles se produisent sur le lieu de travail
- 80% des femmes confrontées à des comportements sexistes au travail

Qu'est ce que c'est :

- Le harcèlement Sexuel ?
- Une agression sexuelle ?
- Un viol ?

Dispo sur
fsu86.fsu.fr

les contacts dans la Vienne

- Son médecin généraliste, l'assistante sociale du secteur, l'unité de protection sociale du commissariat de Poitiers : accueil par une femme au 05 49 60 60 51
- CIDFF (Centre d'information sur le droit des femmes et des familles) 05 49 88 04 41 - Permanences : Poitiers, Loudun, Montmorillon ; Châtellerault : 05 49 93 57 67
<http://www.infofemmes-pch.org/spip.php?article20>

- Planning Familial : 05 49 47 76 49 / 06 40 21 09 26
<https://www.facebook.com/planningfamilial86/>

- SAVI86, Service d'Aide aux Victimes 86 : 05 49 88 01 13

- Centre de planification et d'éducation familiale (05 49 44 48 31, urgences : 05 49 44 44 44)
: <http://www.chu-poitiers.fr/specialites/centre-planification-education-familiale/>

La FSU 86 engagée pour en finir avec les violences faites aux femmes

les chiffres en france

- 1 femme meurt tous les 3 jours sous les coups de son conjoint
- 1 viol toutes les 10 minutes
- 25 % des agressions sexuelles se produisent sur le lieu de travail
- 80% des femmes confrontées à des comportements sexistes au travail

Qu'est ce que c'est :

- Le harcèlement Sexuel ?
- Une agression sexuelle ?
- Un viol ?

Dispo sur
fsu86.fsu.fr

les contacts dans la Vienne

- Son médecin généraliste, l'assistante sociale du secteur, l'unité de protection sociale du commissariat de Poitiers : accueil par une femme au 05 49 60 60 51
- CIDFF (Centre d'information sur le droit des femmes et des familles) 05 49 88 04 41 - Permanences : Poitiers, Loudun, Montmorillon ; Châtellerault : 05 49 93 57 67
<http://www.infofemmes-pch.org/spip.php?article20>

- Planning Familial : 05 49 47 76 49 / 06 40 21 09 26
<https://www.facebook.com/planningfamilial86/>

- SAVI86, Service d'Aide aux Victimes 86 : 05 49 88 01 13

- Centre de planification et d'éducation familiale (05 49 44 48 31, urgences : 05 49 44 44 44)
: <http://www.chu-poitiers.fr/specialites/centre-planification-education-familiale/>

les leviers pour l'action syndicale

- Rappel de la loi et du rôle de l'employeur (L'employeur a l'obligation d'agir, L'employeur s'assure du suivi des victimes, ...)
- Les outils (sanctions, médiateur ou cellule d'écoute, ...)



plus d'infos

Dispo sur
fsu86.fsu.fr

plus d'infos

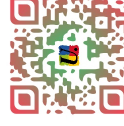
Prise en charge des femmes victimes de violences au travail.

- L'écoute
- Les interlocutrices, interlocuteurs (CHSCT, médecin de prévention, vos élèves,...)
- Le rapport circonstancié



Et dans notre organisation, la FSU ?

N'importe quel·e militant·e peut interpeler le bureau de la FSU ou un·e de ses membres en cas de violences.



Se former pour lutter contre les violences faites aux femmes avec les stages FSU : se rapprocher de la section de la Vienne : fsu86.fsu.fr

Éduquer à la sexualité comme le prévoit la loi !

La FSU de la Vienne milite pour que la place de l'éducation à la sexualité soit mieux reconnue dans la formation initiale et continue.

Code de l'éducation :

Une information et une éducation à la sexualité sont dispensées dans les écoles, les collèges et les lycées à raison d'au moins trois séances annuelles

De la maternelle au BAC : les élèves doivent recevoir une éducation à la sexualité.

les leviers pour l'action syndicale

- Rappel de la loi et du rôle de l'employeur (L'employeur a l'obligation d'agir, L'employeur s'assure du suivi des victimes, ...)
- Les outils (sanctions, médiateur ou cellule d'écoute, ...)



plus d'infos

Dispo sur
fsu86.fsu.fr

plus d'infos

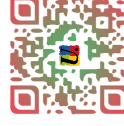
Prise en charge des femmes victimes de violences au travail.

- L'écoute
- Les interlocutrices, interlocuteurs (CHSCT, médecin de prévention, vos élèves,...)
- Le rapport circonstancié



Et dans notre organisation, la FSU ?

N'importe quel·e militant·e peut interpeler le bureau de la FSU ou un·e de ses membres en cas de violences.



Se former pour lutter contre les violences faites aux femmes avec les stages FSU : se rapprocher de la section de la Vienne : fsu86.fsu.fr

Éduquer à la sexualité comme le prévoit la loi !

La FSU de la Vienne milite pour que la place de l'éducation à la sexualité soit mieux reconnue dans la formation initiale et continue.

Code de l'éducation :

Une information et une éducation à la sexualité sont dispensées dans les écoles, les collèges et les lycées à raison d'au moins trois séances annuelles

De la maternelle au BAC : les élèves doivent recevoir une éducation à la sexualité.